

Date : 7-06-07

Support : JSL

Sujet Pose 1ere pierre Grand Clos

SAINT-JEAN-LE-PRICHE

Coup d'envoi du projet immobilier « Le Grand Clos »

Lundi était incontestablement un grand jour pour Caroline Théveniaud, maire-déléguée de Saint-Jean-le-Priche, Jean-Patrick Courtois, sénateur-maire de Mâcon, Bernard Chevallier, président de Mâcon Habitat, et Patrice Hugot, directeur de Mâcon Habitat, heureux et fiers à la fois de participer au coup d'envoi d'un projet immobilier sur la commune de Saint-Jean-le-Priche.

« Pour mon premier mandat, je suis une personne privilégiée » a lourdement insisté Caroline Théveniaud. « Le projet a mûri, il s'est façonné dans la concertation et aujourd'hui nous assistons enfin à son démarrage » s'est félicité Bernard Chevallier.

« Enfin, une opération à taille humaine voit ici le jour » a rebondi Jean-Patrick Courtois. Nul besoin de lire dans une boule de cristal

pour expliquer que la pose de la première pierre du lotissement « Le Grand Clos » lundi a été vécue et surtout saluée comme un grand événement par les élus.

Pour Mâcon Habitat, il s'agit là d'une première opération d'aménagement de lotissement et de commercialisation de lots viabilisés. En effet, sur un terrain qu'il a racheté à la ville de Mâcon, Mâcon Habitat a aménagé 19 lots libres à la construction et quatre lots réservés à la réalisation

d'une opération de construction de 16 logements locatifs : trois T3 de plain-pied d'une surface moyenne de 72,5 m², dix T4 en duplex de 82,5 m² et trois T5, toujours en duplex, de 96,5 m². Tous les logements auront un garage, une ou deux places de parking attenantes au pavillon. Le lotissement a lui été pensé avec de nombreux



Pose de la première pierre en présence de Bernard Chevallier (à gauche), président de Mâcon Habitat, Jean-Patrick Courtois, sénateur-maire de Mâcon, et Patrice Hugot, directeur de Mâcon Habitat, qui entourent Caroline Théveniaud, maire-déléguée de Saint-Jean-le-Priche

espaces verts et boisés _ deux cadoles qui font références au passé sont conservées _ un cheminement doux et piéton, une aire de jeux, deux placettes de sta-

tionnements publics, des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et des points d'apport volontaire pour le tri sur le chemin des Mollards.



Élus et invités attentifs aux discours des officiels